



Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction(s) de la mesure **S'entraîner à travailler (endurance et structure journalière)**

Participer au développement durable

F

Langue de la mesure

Couverture LAA

Nom de la mesure **Entretien & embellissement / Commune d'Estavayer-le-Lac**

Organisateur **Commune d'Estavayer-le-Lac / Edilité**

Description de l'activité Cette activité (1) auprès de la commune d'Estavayer-le-lac consiste à participer aux tâches de voirie et d'entretien assurées par la municipalité. Il peut s'agir de l'entretien de la voie et des lieux publics (places, routes et autres voies d'accès) ou de l'élimination des déchets comme de l'embellissement de la ville.

Profil des bénéficiaires Bénéficiaires LASoc, homme ou femme, portant un intérêt pour l'exercice des tâches décrites ci-dessus, ayant un bon rapport avec autrui, quelques compétences manuelles et aimant le travail en plein air.

Objectifs à atteindre Cette activité vise à observer les ressources socio-professionnelles disponibles en vue d'une réinsertion professionnelle (employabilité). Elle a pour objectif de réussir l'accomplissement de tâches manuelles en tenant compte des capacités physiques, psychologiques du bénéficiaire et de ses habiletés sociales et techniques. Elle offre aussi au bénéficiaire la possibilité de reconstituer un réseau socioprofessionnel. Cette activité devrait déboucher sur un bilan des ressources socio-professionnelles du bénéficiaire et la mise en place d'un projet de réinsertion professionnelle progressivement mis en place durant la période de la MIS en collaboration le cas échéant avec l'ORP.

Conditions de participation Rencontre préalable entre le/la bénéficiaire, la personne responsable de l'encadrement de la MIS et le service social.

Moyens et méthodes Participation aux activités proposées par le service de la voirie ; observation ; évaluation entre le service de la voirie, le bénéficiaire et le service social régional.

Capacité d'accueil 1 à 2 pers.

Frais d'organisateur Fr. 50.- par bilan (initial, intermédiaire, final).

Durée 3 mois.

Dates De mars à fin octobre.

Fréquence Selon entente avec le service de la voirie.

Horaire Selon entente avec le service de la voirie.

Taux d'activité 50% max.

District Broye

Adresse Administration communale

Localité Estavayer-le-Lac

Coordonnées de l'organisateur Administration communale d'Estavayer-le-Lac

Responsable de la mesure Pierre Schwarzentrub, chef du service de l'Edilité

Téléphone 026 664 80 80

Adresse CP 623

Fax 026 664 80 81

No postal / Localité 1470 Estavayer-le-Lac

E-Mail edilite@estavayer-le-lac.ch

Site Web

Type d'organisateur Organisme prestataire (avec contrat de prestations)

Mission de l'organisme Administration des tâches publiques de la collectivité communale

Responsable de l'organisation Eric Rey



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Loi du 14 novembre 1991 sur l'aide sociale (LASoc)

Catalogue des mesures d'insertion sociale (MIS) et des mesures spécifiques d'intégration (MIInt)

628

Numéro MIS *

MIS

Catégorie de la mesure UTILITÉ SOCIALE

Fonction(s) de la
mesure

S'entraîner à travailler (endurance et structure journalière)

Participer au développement durable

F

Langue de la mesure

Couverture LAA



Remarques

(1) Affiliation RC obligatoire (auprès du SASOC, cf. circulaire du 1er avril 2000),

(2) Ces équipements peuvent le cas échéant être pris en charge dans les prestations circonstanciées (selon les normes LASoc).